

CONDITIONS GÉNÉRALES

SÉMINAIRES, RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS

1. Disponibilité des salles de réception

Les salles de réception sont à la disposition des opérateurs de 08h00 à 17h00, pour les événements de journée entière. L'hôtel se réserve le droit d'utiliser ces espaces dans les soirées pour d'autres événements.

2. Configuration de la salle de réception

La mise en place de la salle de réception est possible la journée précédente à partir de 19h30, sous réserve de disponibilité. Dans le cas où l'organisateur souhaite mettre la salle en place avant 19h30, 50 % de la location de la salle sera facturé.

3. Supplément de prix pour une plus grande salle, selon disponibilité

Si une plus grande salle de réception est nécessaire à court terme, correspondant à un nombre plus élevé de participants que prévu contractuellement, un supplément de CHF 10.00 sera facturé par personne.

4. Nombre de participants

Le nombre définitif de participants doit être indiqué au plus tard 3 jours avant l'événement.

5. Participants non présents

Un écart de plus de 5 % des participants confirmés, indiqué moins de 24 heures avant le début de l'événement, sera facturé à 100 %. Cela vaut pour les chambres d'hôtel réservées ainsi que pour les menus commandés.

6. Base de comptabilité de l'indemnité journalière

Le nombre de personnes indiqué sur la confirmation finale de la réservation est considéré comme base de calcul, sauf s'il y a plus d'invités qui assistent à l'événement, ou si l'hôtel est informé par écrit de la baisse du nombre de participants au moins 24 heures avant le début de l'événement.

7. Conditions d'annulation

En cas d'annulation d'un séminaire, d'une réunion ou d'un événement confirmé définitivement, un avis écrit doit être adressé à l'hôtel. Les frais suivants seront facturés :

jusqu'à 20 jours avant l'événement	pas de frais
de 19 à 11 jours avant l'événement	50 % de l'indemnité journalière ou de la location de la salle
de 10 à 0 jours avant l'événement	80 % de l'indemnité journalière ou de la location de la salle

Les bases de calcul sont le nombre de participants et la durée du séminaire, indiqués dans la confirmation de réservation définitive.

8. Chambres d'hôtel | Nuit

Il est nécessaire de faire parvenir à l'hôtel, au moins 7 jours avant la date d'arrivée, une liste définitive et détaillée des noms et des chambres. En cas de dépassement du nombre de participants confirmés, un accord écrit préalable avec l'hôtel est nécessaire. Les instructions de paiement pour les chambres d'hôtel et les participants en plus devront également être indiqués sur cette liste.

9. Arrivée | Départ

Arrivée à partir de 14h00 et départ avant 12h00.

10. Arrivée anticipée | Départ tardif

Le prix pour une arrivée anticipée garantie pour les chambres réservées sera 100 % du tarif de la chambre. Si la chambre est disponible, une arrivée à partir de 09h00 est gratuite. Le départ tardif jusqu'à 18h00 le jour du départ peut être réservé au tarif suivant :

- jusqu'à 14 h gratuit
- jusqu'à 18 h 50 % du tarif de la chambre réservée
- après 18 h 100 % du tarif de la chambre réservée

11. Conditions d'annulation des chambres d'hôtel

Les réservations individuelles peuvent être annulées sans frais jusqu'à 16h00 le jour d'arrivée. Les réservations à partir de 5 chambres sont considérées comme réservations de groupe. Pour les groupes, des conditions d'annulation spécifiques s'appliquent. En cas d'annulation de chambres supplémentaires en dehors de ces conditions générales, des frais d'annulation de 80 % du prix de la chambre seront facturés pour la première nuit.

Réservations de 5 à 10 chambres

- L'annulation de l'ensemble de la réservation jusqu'à 18 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 2 chambres jusqu'à 1 jour avant la date d'arrivée est gratuite

Réservations de 11 à 20 chambres

- L'annulation de l'ensemble de la réservation jusqu'à 25 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 3 chambres jusqu'à 2 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 2 chambres jusqu'à 1 jour avant la date d'arrivée est gratuite

Réservations de 21 à 30 chambres

- L'annulation de l'ensemble de la réservation jusqu'à 28 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 5 chambres jusqu'à 18 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 3 chambres jusqu'à 2 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 2 chambres jusqu'à 1 jour avant la date d'arrivée est gratuite

Toutes réservations de plus de 31 chambres

- L'annulation de l'ensemble de la réservation jusqu'à 28 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 5 chambres jusqu'à 23 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 4 chambres jusqu'à 18 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 3 chambres jusqu'à 2 jours avant la date d'arrivée est gratuite
- L'annulation d'un maximum de 2 chambres jusqu'à 1 jour avant la date d'arrivée est gratuite

12. Départ anticipé

Un départ anticipé, des modifications de la réservation existante ou une annulation de chambres réservées au cours du séjour, doivent être notifiés par écrit au moins 24 heures à l'avance. Sans la notification de l'organisateur, l'hôtel se réserve le droit de facturer une nuit ou la durée totale du séjour par chambre réservée. L'hôtel se réserve le droit de rendre la chambre disponible à une nouvelle réservation.

13. Chambre non utilisée

En cas d'arrivée non effectuée, les frais de la première nuit sont 100 % facturés. Sans une information écrite ou sans arrivée jusqu'à 12h00 le lendemain, la chambre sera considérée comme libre. Il n'y aura plus de droit concernant la réservation de la chambre.

14. En période de salons

Lors des salons, de congrès, du Basel World ainsi que de l'Art Basel, des conditions générales séparées s'appliquent pour les annulations qui sont soumises à des offres de chambres.

15. Distribution de cadeaux

Les cadeaux ou les documents qui doivent être distribués dans les chambres d'hôtel doivent être remis à la réception.

Si les cadeaux sont mis à disposition jusqu'à 11h00 le jour de l'arrivée des participants, ils seront distribués gratuitement jusqu'à 15h00 dans les chambres réservées. Pour les cadeaux qui sont distribués en dehors de ces horaires dans les chambres, l'hôtel facturera CHF 3.00 par chambre.

16. Places de parking

Des places de parking dans le garage souterrain de l'hôtel sont à la disposition des participants aux conditions particulières suivantes :

- Participation à un séminaire d'une journée CHF 8.00 par voiture et par jour
- Participation à un séminaire d'une journée y compris nuit d'hôtel CHF 16.00 par voiture et par jour

17. Tabac

Toutes les salles de réception, les espaces publics ainsi que les chambres d'hôtel sont non-fumeur. Un espace fumeur couvert est disponible à côté de l'entrée de l'hôtel.

18. Travaux supplémentaires de montage ou de démontage

L'hôtel met en place les salles de réception conformément à un accord préalable avec l'organisateur. Les dépenses supplémentaires de montage, de modification ou de démontage seront facturées à CHF 100.00 par heure de travail.

19. Déchets

L'organisateur peut faire disposer des déchets de matériaux de décoration ou de documents après un événement par l'hôtel. L'hôtel se réserve le droit de facturer des frais de disposition pour de plus grandes quantités. Après la manifestation, les matériaux ou les documents qui n'ont pas été formellement remis avec un reçu aux employés de l'hôtel responsables de la conservation seront éliminés (mais pas déchiquetés). L'hôtel décline toute responsabilité pour la perte desdits documents ou matériaux.

20. Responsabilité

L'organisateur est responsable envers l'hôtel des dommages aux installations ou à l'inventaire et de toutes pertes causées par l'organisateur, ses auxiliaires ou les participants.

Pour prévenir les dommages, l'installation de matériel de décoration ou d'autres objets doit toujours se faire en accord avec l'hôtel. En tous les cas, l'organisateur doit veiller à ce que le matériel soit conforme aux prescriptions de protection incendie.

Des vestiaires surveillés sont disponibles uniquement sur demande et seront facturés à CHF 60.00 par heure de travail. L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages aux biens, aux vêtements et aux matériaux.

21. Modalités de paiement et tarifs

Tous les prix sont en francs suisses et comprennent le service et la TVA. L'hôtel facture en francs suisses. Les prix en Euro sont indicatifs et seront facturés au taux de change du jour.

L'hôtel se réserve le droit d'exiger un acompte pour certaines commandes de plus de CHF 5'000.00. La réservation sera seulement définitive après réception de cet acompte. En cas d'annulation de l'événement dans les délais payants d'annulation, l'acompte ne sera pas remboursé.

En cas d'adresse de facturation à l'étranger, l'hôtel pourra facturer 100 % de la prestation en avance (paiement 30 jours avant la date d'arrivée) ou débiter une carte de crédit valide.

Les factures doivent être payées dans les 20 jours après la date de la facture. Aucune réduction ou remise ne sera accordée.

Si certains services individuels doivent être réglés par les participants eux-mêmes, l'hôtel encaissera ces prestations sur place. Si cela n'est pas possible, pour une raison quelconque, l'organisateur est tenu d'assumer le coût s'il ne peut pas spécifier une adresse de facturation valide du participant.

22. Loi applicable et juridiction

Seul le droit suisse est applicable. Le tribunal compétent en cas de litige est celui de Kloten.

Kloten, 1 janvier 2019